

Médiathèque départementale de Seine-et-Marne

ACTUALITÉS

RÉ-OUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES : NOUVELLES MESURES, NOUVEAUX SERVICES



Retrouvez l'ensemble des protocoles sanitaires et un point sur les services de la Médiathèque départementale.



Créé le: 27/11/2020

Suite aux nouvelles annonces gouvernementales, les bibliothèques peuvent ré-ouvrir à partir du 28 novembre.

Le Ministère de la Culture a publié un protocole destiné à aider à la reprise d'activité des bibliothèques territoriales. Vous pouvez le retrouver sur le site [Biblio-Covid \(https://www.biblio-covid.fr/\)](https://www.biblio-covid.fr/), ou télécharger l'infographie ci-dessous.

TÉLÉCHARGER



Infographie ouverture des bibliothèques PDF - 892.25 Ko (/sites/mediatheque.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/infographie-ouverture-bibliotheques.pdf)

De son côté, la Médiathèque départementale a, depuis le 30 novembre, élargi ses services en :

- proposant un accueil sur rendez-vous (une bibliothèque par demi-journée) tous les jours de la semaine (sur prise de rendez-vous avec votre référent de territoire),
- maintenant le service de drive jusqu'au 30 janvier 2021 (voir ci-dessous),
- remettant en place le passage d'une navette d'ici mi-décembre (plus d'informations à venir).



Drive : Comment ça marche ?

Le drive aura lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 12h [sur rendez-vous uniquement](https://calendly.com/drive-de-la-mediathèque-departementale-77/md77) (<https://calendly.com/drive-de-la-mediathèque-departementale-77/md77>), et jusqu'au 18 décembre inclus.

Vous pouvez réserver un créneau de 30 minutes (en fonction de l'affluence, nous nous réservons la possibilité de limiter les RDV par bibliothèque) : merci de votre ponctualité, elle garantira le bon enchaînement des rendez-vous.

Une seule bibliothèque sera acceptée par créneau.

Un délai de préparation de 3 jours ouvrés est nécessaire : merci d'en tenir compte lors de votre prise de rendez-vous et de vous en tenir à cette date d'échange.

Retours de documents :

Les documents "Réservés, à retourner" doivent être rendus en priorité, dans la limite de 100 documents. Merci d'indiquer, sur les cartons, le nom de votre bibliothèque et la date du rdv.

Retours d'expositions :

Merci de bien cocher la case correspondante lors de votre inscription.

Dans le bâtiment :

Toutes les précautions sanitaires sont prises : du gel hydro-alcoolique sera mis à votre disposition ; merci de vous munir d'un masque.

Pour prendre rendez-vous utilisez le lien <https://calendly.com/drive-de-la-mediatheque-departementale-77/md77> (<https://calendly.com/drive-de-la-mediatheque-departementale-77/md77>) en l'ouvrant dans une nouvelle fenêtre et suivez les instructions.

N'oubliez pas de demander à votre tutelle l'attestation professionnelle vous permettant de vous déplacer.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter directement votre référent de territoire.